



Rapport moral du président

Assemblée générale de Cités Unies France du 23 mai 2023

2022 aura été pour Cités Unies France une année de repositionnement.

Fondée en 1975, sous l'impulsion de quelques élus locaux, convaincus que l'action locale ne pouvait être pensée uniquement dans les frontières de la collectivité territoriale, l'association Cités Unies France voit le jour dans un contexte international marqué par à la fois par la construction de l'Union européenne et de Guerre Froide. Bernard Stasi, maire d'Épernay, accompagné de quelques autres élus, alors pionniers, ont une double intuition : d'abord, l'action internationale des collectivités territoriales a en soi les germes d'une action diplomatique dont la portée doit être reconnue à sa juste place ; d'autre part, cette reconnaissance ne sera que plus forte, évidente et pertinente que si elle est incarnée dans un collectif.

Alors que nous approchons des 50 ans d'anniversaire de la création de Cités Unies France, 2022 nous invite à revisiter cet historique

Car l'année 2022 a été, à plus d'un titre, éprouvante

Tout d'abord, elle a été marquée par plusieurs crises géopolitiques à commencer par le retour de la guerre en Europe, dont l'onde de choc ne cesse de nous atteindre, à tous niveaux : politique, économique, énergétique...

Dans le même temps, en 2022, des pays pour lesquels nous avons une forte tradition de coopération, - Burkina Faso et Mali - traversent des bouleversements politiques qui ébranlent leurs alliances historiques et modifient en profondeur les équilibres géopolitiques de la sous-région. C'est aussi la relation de la France avec ses partenaires historiques qui est impactée et interrogée.

Les collectivités territoriales françaises ont rarement été interpellées ces dernières années avec autant de force sur des positionnements géo-politiques quant à ces ruptures.

Dans ce contexte sensible et bouleversé, via les espaces de dialogues qu'elles ouvrent dans le cadre de leurs coopérations décentralisées, les collectivités territoriales portent les fondements d'espaces d'expression d'une diplomatie française, complémentaire de celle de l'État.

Expression d'ouverture à des valeurs de paix, de solidarité internationale, de vivre ensemble, notre action internationale, si elle n'est pas obligatoire n'en est pas moins nécessaire.

Dans le même temps, dans le cadre de nos actions internationales, les collectivités territoriales interrogent aussi les chocs structurels mondiaux dont nous avons à assumer les conséquences sur nos territoires : crise climatique, énergétique, migratoire, sanitaire, économique... L'expérience montre que, lors d'une crise, et quelle se soit sa nature, les collectivités territoriales font preuve de résilience, d'adaptation, d'agilité pour innover et inventer des solutions impliquant les citoyens et directement impactantes pour le territoire.

Les Nations Unies le reconnaissent : aujourd'hui, près de 70% des cibles définies dans les 17 Objectifs de Développement Durables (les « ODD ») ne seront atteints que par des déclinaisons à l'échelle locale de politiques publiques territoriales.

Dans ce contexte, notre action internationale constitue ce trait d'union entre local et global, capable de révéler les solutions des territoires aux problématiques mondiales. Car c'est bien à l'échelle territoriale et en intelligence avec les autres échelles d'action, que se joue la construction du monde de demain.

Au-delà de cette intuition, ces premiers élus engagés à l'international, en créant un espace collectif de visibilité et d'expression sur l'AICT, via Cités Unies France avaient perçu qu'en donnant une dimension collective à cet engagement international, ce collectif irait plus loin que la somme des engagements individuels.

2022 a été à CUF l'année de la redéfinition de son projet stratégique. L'occasion pour notre réseau de s'impliquer dans la réflexion sur nos attentes et objectifs stratégiques communs. Notre projet commun, redéfini et précisé, a ainsi pour ambition de renforcer et amplifier la reconnaissance des collectivités et leur action internationale dans la construction de la gouvernance mondiale et de les outiller pour leur permettre de remplir pleinement cette mission. CUF a donc vocation, non de faire au nom des acteurs mais d'accompagner les collectivités à élaborer et mettre en œuvre une AICT, qui leur est propre.

Aussi je profite de ce moment pour remercier chacun d'entre vous pour votre investissement au sein de Cités Unies France : comme administrateur, présidente ou président de GP / GT, ou simplement comme membre, vous faites partie de cette dynamique collective qui rend visible l'AICT française et renforce sa légitimité.

Je remercie aussi nos partenaires institutionnels sans le soutien desquels notre action n'aurait pas la portée – politique et opérationnelle - qu'elle a aujourd'hui.

Et je formule le souhait de voir encore cette dynamique, initiée il y a près d'un demi siècle, se renforcer encore.

Car si les avancées sont incontestables, le contexte, national comme international, nous l'avons vu, nous pousse à nous mobiliser, individuellement comme collectivement, toujours davantage en faveur de la reconnaissance des valeurs que nous portons dans le cadre de nos actions internationales.